

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 64 (1926)
Heft: 36

Artikel: Pour marcher droit
Autor: X.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-220504>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à

l'Agence de publicité : Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

ARMOIRIES COMMUNALES VAUDOISES

ARRISSEULES s'est donné un écusson formé de six bandes verticales alternativement bleues et or. Sur ce fond, se détache un tilleul de vert feuillé au tronc blanc, dont les racines sont visibles. Le fond représente les armoiries des sires de St-Martin, seigneurs d'Arrisoules dès la fin du moyen-âge (XVe siècle déjà) jusqu'au XVIIe siècle, le tilleul a été ajouté parce que Arrisoules a frappé une médaille à l'occasion de la mobilisation sur laquelle figure un tilleul. Ces armoiries datent de 1925.

ESSERT-PITTET a repris les armes des Hennezel, seigneurs de ce lieu dès 1573 jusqu'à la révolution vaudoise. Elles consistent en un écu rouge sur lequel sont trois glands d'argent, deux aux angles supérieurs de l'écu et un à la pointe du dit. Les Seigneurs de Hennezel avaient pour devise (en latin) : *Fidélité et constance — Les destinées nous conduisent*.

MISSY dépendait du prieuré de Payerne, aussi son écusson est celui de Payerne divisé verticalement en deux parties, blanche et rouge, chargé de la lettre M gothique ; la partie de la lettre qui se trouve sur le blanc est rouge et la partie qui est sur le rouge est blanche. Cette lettre a été empruntée à un très ancien sceau de Missy.

PENTHEREAZ. Cette commune du district d'Echallens possède un écusson divisé verticalement en deux parties jaune et rouge ; un épis rouge sur la partie jaune et un épis d'or sur la partie rouge, symbolisent l'agriculture qui est pratiquée par les habitants de cette riche commune.



SU LÈ DANSE

LAi a pas ! Lè z'affére l'ant rido tsandzi du lè z'autre iâdzo : ào pridzo, ào catisimo, à l'écoûta, ào militéro, à l'état civi, mâ principaleint su lè pont de danse.

Dein lo vilhio teimps, quand on invitâve sa grachâosa po ein ver iena avoué no, de la man drâite on l'empougnive à la craijâ de la rita, ein la tsouyeint tant qu'on pouâve. On arâi djurâ qu'on avâi pouâire de la trossâ. Adon, on éteinâi la mân gautse, nouâtra tsermalâra betave sa petite main dedain, ào bin sè tegnâi rein qu'à nouâtron pâodzo. Faut vo dere que dein clli teimps on avâi dâi pâodzo bin pe gros qu'ora. Cein vengnâi de sèyi avoué la faux. Adan, quand on étais dinse appondu, quemet s'ont voliâve s'einvolâ ti lè dou, on coumeincive à veri, à veri, su lo bet dâi pi, lè talon tot ein amont, à veri rido, rido, ein deseint na gouguenettâ à sa danseusa. On risâi

ti lè dou, s'en s'arrêtâ de veri su lo bet dâi z'erté, tandu que lo bré que l'etâi teindu fasâi dâi cabriole ein avau, ein amont, quemet po marquâ la mazoura. On dansive ellia sotiche que l'etâi tant galéa à vère, iô faillâi manquâ on pas.

La sotiché la voilâ
Tout le mon — d'la dansera.

Et ellia mazourka qu'on dansive de duve ma-nâire ein châoteint, ào bin ein lequeint lo plian-ti avoué sè solâ, tandu que la clarinette fasâi :

Tra-la-la, trâi nid de ratte,
Trâi nid de ratte,
Trâi nid de ratte !

Cein l'etâi oquie à vère ! Et la polka que sè desâi :

La polka,

La voilâ !

C'est un' dans' qu'on danse en France.

La polka,

La voilâ !

C'est un' dans' qu'on dansera.

Fallâi vère vo di ! Mâ tot cein n'etâi rein, se vo n'âi pas yu la valse.

La valse dâi z'autro iâdzo ! N'etâi pas onna danse, l'etâi on tourniquiet. On verive su plièce, quasu, quemet on pirolet, on toton quemet on lâi desâi assein. Et rido ! Lo motchâo de cou de la bon' amie sè tegnâi teindu quemet dâi z'âle d'osî, tant on prevolâve et la roba sè solèvâve et fasâi 'na bêqua derrâ quemet po dere âi z'autro :

— Vo séde ! veni pas tant prôutso po ne pas que vo sèyi écarbouilli !

L'etâi cein, la valse dâi z'autro iâdzo ! N'etâi pas biau, pâo-t'itre ? Eh ! craset ! allâ vâ la dansi ora, po vère.

Et l'allemande ! Et la moufferine !

Et lo galop ! N'etâi pas bin batsi ! On s'em-bréyive du on bet dâo pont, qu'on travessâve dein tota sa grantiau ein dépuffeint quemet l'oura po fini ein vereint :

Tara — tara — tara — taratatata...
Lo diabillio n'arâi pas pu no suivre.

Mîmameint qu'on iâdzo, à l'abbayi, qu'on ein ètai ào galop. Vaïtc-te pas on einludzo que fuse ! Et pu, rranc... lo tounerro que sè met à no traci apri. Et trace qu'etracer ! No assein on fusâve et rido, allâ pi ! et que lo tounerro l'a étâ mafî devânt no. S'è arretâ ào mâtet dâo pont, mâ on ètai dza ti passâ de l'autre côté.

Et ora, avoué lè danse à la novalla moûda, porrânt-te pidâ po allâ pe rido que l'einludzo et devanci lo tounerro ?

Ora, quand dansant se serrant quemet se voi-lâvant sè fére bin dâo mau : à clli que pâo lo mè. S'essâvant lè dînâo dâo tant que sè tignant pri. On sarâi pas fotu de savâi iô comeince l'hommo et iô finit la fenna. L'è on mouî de tsè avoué quatre piaute que martsant, duve ein an et duve à la recouletta. Le virant quand sè trompant. Lo pirolet, savant pas que l'è. Et pu, s'agit pas de badena avoué sa gouguenarda. On sè vouâite dein lo bllanc dâi get et re mè la martse, rein que la martse quemet se on couchive troupâ su lè pi à sa camerarda, que l'è tota acouâitya de dofta lè sin et de lè betâ à on'autra plièce. Et pu dâi nom de danse è fére peci on moulin à café ! Lo pont, lâi diant lo dansinge, cein que piatant —

ie piatant, ne dansant pas — l'ant batsi l'aune stipe, lo fo gströte, lo tant go et que sé-io bin pou. Avoué cein onna trioula po musiqua, que couile, que brâme, que subye, que fâ on détertin avoué dâi maillot, dâi seille à campouâ, dâi couviellio de mermite et que lâi diant lo jasse bande, et que resseimblie à la chetta dâi sorcié dâi z'autro iâdzo.

Por mè, crâo adi que lo diabillio l'è por oquie dein tot clli trafl !

Marc à Louis.

Du tac au tac. — Anticlérical bon teint, le docteur Chabert, dit « La bonne nouvelle », venait d'être nommé médecin d'un hôpital de Lyon,

La supérieure des religieuses le guidant dans sa première visite :

— Nous voici à la salle Saint-Paul, M. le docteur.
— La salle Paul ! Ah ! très bien.
— La salle suivante est la salle Saint-Irénée.
— La salle Irénée ? Parfait.
— Pardon, docteur, j'ai dit la salle Saint-Irénée.
— J'ai bien entendu, madame : mais que voulez-vous, je n'aime pas les saints.

La supérieure sourit, sans répondre. A la porte elle s'incline :

— J'ai bien l'honneur de vous saluer, monsieur Bert.
— Pardon, madame, je m'appelle Chabert.
— Je le sais, monsieur, mais que voulez-vous, je n'aime pas les chats !

POUR MARCHER DROIT

ALORS, dis-donc, c'est samedi prochain que s'ouvre le Comptoir. Tu veux y aller ?

— C'est sûr. Est-ce qu'on manque le Comptoir !

— Oh ! y a pas, c'est toujours bien intéressant. On y voit, chaque année, un tas de choses nouvelles.

— Pour intéressant, il est intéressant, d'accord. Mais, tu sais, y faut se veiller. Pour un rien, on est pris.

— C'est qu'il y a tant de ces occasions et de ces connaissances. Tout le monde y est.

— Oh ! l'année dernière j'y suis allé deux fois. La première avec mon cousin Charles. Ma foi, le soir, ça y était. On menait. Aussi quand j'ai voulu y retourner, mon gouvernement m'a dit : « Pas de ça ! Cette fois, j'irai avec toi ! » Alors, tu comprends.

— Oui, oui, c'était plus la même chose. Y fallait filer droit et passer sans broncher devant les dégustations.

— Oh ! on a pourtant bien bu quelque chose.
— Oui, une grenade.

— Une grenade !... Dis donc, tu te fiches du monde. On a bel et bien bu une demi-bouteille d'Epesses, tu sais. Deux ou trois verres de plus n'auraient pas été de trop. Mais la Louise n'a rien voulu entendre. Et, pour que je reste franc, elle a fifé plus de la moitié de la demi-bouteille. Tu vois ce qui me restait... à moi, Daniët.

— Oh ! sans doute, les dames, c'est un peu gênant, encombrant, suivant où l'on est ; mais c'est tout de même une rude sauvegarde.

— C'est certain. Et des jours qu'il y a on est bien content de les avoir, ces dames. Aussi, tu sais, je l'aime bien, ma femme. Je ne voudrais pas changer.

— Non, vois-tu, on risquerait de ne pas tomber aussi bien. Après tout, nous, les hommes,

nous ne sommes pas la fleur. Quand nos femmes marmottent après nous, elles n'ont pas toujours tort.

— Oh ! pour ça, tu as bien raison. Je me dis souvent, quand la Louise boude, quand elle fait la « potte » : « Danet tu es un fichu mari ; tu fais de la peine à ta femme. Ce n'est pas raisonnable, à ton âge. »

— Eh ! bien, pour te faire pardonner, tu vas mener ta femme au Comptoir.

— C'est sûr que j'y veux la mener. Je serai plus sûr de marcher droit. X.

LES DEUX OIES

MONSIEUR et Mme Péruchet formaient un couple très uni... Très uni n'est pas assez dire, et un superlatif serait ici à sa place : M. et Mme Péruchet formaient un couple extrêmement uni.

Non seulement depuis quelque trente ans qu'ils avaient promis au pasteur de leur paroisse, par un petit oui étranglé, de s'aimer jusqu'au dernier soupir, ils n'avaient jamais eu la moindre dispute, mais jamais non plus la moindre de ces discussions acidulées qui servent à tant de ménages d'assaisonnement au pain quotidien. Chaque fois que Mme Péruchet ouvrait la bouche pour mettre sa langue en mouvement, M. Péruchet ouvrait aussi la sienne pour dire : « Oui, maman, tu as bien raison ». Et elle-même eut senti son cœur tout angoissé à la seule pensée de contrarier son époux, fut-ce au sujet du temps qu'il allait faire... Aussi sous leur toit, les jours coulaient-ils tissés de calme et de douceur.

Il est vrai que le destin, d'habitude rempli de zèle quand il s'agit de bousculer les humains pour leur apprendre à vivre, avait laissé ces deux-là bien tranquilles.. Il ne leur arrivait jamais rien de désagréable, ni perte d'argent, ni accident, ni maladies et ni l'un ni l'autre n'avait le moindre cor au pied.

Le miracle, c'est qu'ils ne se créaient point de malheurs imaginaires et, sans étonnement ni fausse honte, acceptaient d'être heureux. Bien entendu, le facteur le plus important de leur bonheur c'était le mutuel amour qu'ils projetaient l'un sur l'autre comme le feu d'une lampe de poche, sans en rien distraire au profit de n'importe qui d'autre, ni chien ni chat ni perroquet ni enfant, puisque le destin leur avait épargné le tourment d'en avoir. Cet amour se manifestait de toutes les façons habituelles et connues, attentions, petits soins, menus sacrifices, à titre de revanche, et un souhait aimable à chaque éternuement. A toutes espèces d'occasions aussi, ils s'offraient des cadeaux : A Paques, au nouvel an, aux anniversaires et le quatorze avril, à l'anniversaire du jour où Mme Péruchet avait failli être renversée par une auto, à celui où M. Péruchet ayant été trempé de pluie, n'avait pas même été enrhumé...

Aussi la maison était-elle remplie de brimborions rappelant ces événements : petits vases, statuettes en simili bronze, coussins... Cela devenait presque encombrant, sans compter qu'à chacun des jours marqués le choix était plus restreint des objets à offrir.

Cette fois-là justement, comme s'approchait le jour du Jeûne où ils avaient l'habitude d'échanger une bagatelle, Mme Péruchet se trouva perplexe. En sa tête elle énumérait tous les objets susceptibles d'être offerts en présent à un monsieur d'un certain âge, depuis le stylographe jusqu'aux pantoufles fourrées de peau de mouton en passant par tout ce qui se mange, elle ne trouvait rien qui fut capable de faire pousser à son mari un cri de joie et de surprise. Insidieusement, elle interrogait ce dernier, lui insinuant que ses faux-cols étaient démodés et que sa canne avait le corbin râpé. Mais M. Péruchet, qui paraissait lui-même préoccupé et songeur, lui répondait distraitement, et sa femme était près de lui en voulant de ce qu'il ne désirait rien. La veille du jour fatal, n'ayant encore rien trouvé, elle allait se résigner à lui offrir un petit fromage quand son mari lui proposa une promenade en ville. Lentement, l'un près de l'autre, ils parcoururent plusieurs rues, s'arrêtant comme d'un

commun accord devant tous les magasins. M. Péruchet quêtait à chaque instant l'admiration de sa femme sur des étoffes, des colifichets, des flacons ciselés tandis qu'elle-même cherchait à attirer l'attention de son mari sur des cravates et des bonnets en peau de chat. A la fin, tous deux tombèrent en arrêt devant une vitrine remplie de cartes illustrées, de cadres et de tableaux.

M. et Mme Péruchet aimaient beaucoup les tableaux. Ils adoraient les sujets gais et les couleurs vives ce qui leur faisait préférer la chromolithographie à tout autre procédé de reproduction.

— Ils sont jolis, ces tableaux, dit M. Péruchet.
— N'est-ce pas ?

Mme Péruchet était toute joyeuse en voyant poindre un espoir.

— N'est-ce pas ?... Regarde-moi cette nature morte, par exemple, si elle ne fait pas venir l'eau à la bouche ?

En général, M. et Mme Péruchet ne raffolaient pas des natures mortes. Ils préféraient des scènes de genre, des amoureux qui se sourient, des petites filles qui dansent une ronde, ou des paysages jolis, comme une voile blanche sur un lac très bleu... Mais vraiment, cette nature morte qu'ils regardaient avait quelque chose d'attrayant qui vous réjouissait le cœur. C'était, sur une nappe blanche, une oie rôtie, dorée à point, un rutilant flacon d'un vin généreux, et une miche de pain dans une corbeille.

— C'est vrai, dit M. Péruchet, soudain intéressé, ça vous met en appétit... Ne trouves-tu pas, maman, que ça vaut un apéritif ?

— Tout à fait... On aimerait l'avoir dans sa salle à manger, n'est-ce pas, papa ?

— Oui, ma parole, tu as bien raison, maman.

M. Péruchet tirait sa montre. Tout à coup, il semblait pressé de rentrer et il marchait contre la maison d'un pas si vif, que Mme Péruchet était tout essoufflée.

— Ce papa, dit-elle, il est toujours plus jeune.

— Alors, et toi qui grimpe l'escalier comme un écureuil.

M. Péruchet, arrêté au bas du dit escalier, semblait hésiter.

— Dis donc, maman, est-ce que ça te contrarierais si j'allais prendre l'apéritif ?... Une idée comme ça qui me passe par la tête.

— Oui, oui, va seulement.

Mme Péruchet attendit dix minutes pour laisser à son mari le temps d'entrer au café, puis elle repartit à son tour et rapidement gagna le magasin de tableaux. A sa demande, le commis déposa sur la banque un grand carton où s'empilaient une demi-douzaine d'oies rôties encadrées d'or, semblables en tous points à celle qui, tout à l'heure avait causé à son mari un plaisir si vif.

— C'est tout à fait remarquable, affirma le commis, ça fait un effet... ça se vend comme du sucre, il n'y a pas cinq minutes qu'un monsieur a acheté le même.

— Vraiment ! dit Mme Péruchet fière de voir son bon goût sanctionné par l'opinion publique, emballez-le comme il faut, monsieur, c'est pour un cadeau.

Le lendemain matin, en embrassant son mari, Mme Péruchet lui tendit à deux mains un paquet ficelé.

— Voilà ton cadeau, papa, je crois savoir qu'il te fera plaisir.

— Et voici le tien, j'ai idée qu'il fera ton affaire.

Tous deux, ayant avec précaution coupé la ficelle et ôté le papier, se trouvèrent en face d'une oie rôtie. M. Péruchet, en signe d'embarras, posa un doigt sur son nez, Mme Péruchet poussa des exclamations.

— Il faut en rendre un, dit-elle.

— Ce serait bien dommage... Ces deux jolis tableaux, ils se font valoir l'un l'autre... Dis donc maman, si on les mettait l'un au-dessus du buffet et l'autre en face ?...

— C'est vrai, papa, quelle bonne idée... je vais vite chercher des clous et un marteau.

J. L. Duplan.

INAUGURATION DU « GRENET »

Grenet, ce nouveau vapeur de la Compagnie générale de navigation sur le lac de Bret, beau bateau de 70 mètres de long (73 m. 80 sur le pont), peut porter 1600 passagers est pourvu d'une machine Sulzer du type à flux continu, à simple expansion et à trois cylindres égaux.

* * *

Le samedi 21 août, à 12 h. 30, il quittait la source du Forestay pour entreprendre le tour du lac, commandé par le capitaine Laurent et emportant à son bord de nombreux invités. Entourant M. Maurer, président du conseil d'administration, on notait parmi les invités le président de la Confédération, plusieurs conseillers d'Etat, MM. les préfets des districts environnants, un directeur des arrondissements des C. F. F., le chancelier d'Etat, M. le colonel commandant de corps, le consul de la République d'Andorre, etc., le directeur de la Compagnie, des ingénieurs de la maison Sulzer. Le conseil d'administration se trouvait là à peu près au complet.

Long et clair sous sa couche de couleur crème, très doux de mouvement, les vibrations de la machine réduites au minimum, le Grenet, aux aménagements particulièrement confortables et au pont très ample et aéré, mit le cap sur Closy, fendant de sa proue des vagues du Sud-Ouest aux sinuosités régulières et bleues. Il fallut bientôt s'arracher à la beatitude contemplative pour pénétrer dans le beau salon de l'arrière et prendre place — sans douleur — autour de tables ornées de fleurs et de verdure. Le restaurateur du bord, M. Maçon, assisté de son maître-coq, avait élaboré un menu qui en disait long sur les lectures gastronomiques et sur le savoir-faire de ces deux adeptes des nobles causes de la bouche.

On picora des hors-d'œuvres aussi frais que les verdures du rivage. Devant l'embouchure du Grenet, ce fut un consommé qui avait fait siens les chauds coloris de la grève. La truite de Bret jetait un défi à l'onde du lac. Chaque étape de ce vagabondage culinaire et nautique se rattacha, dans la mémoire des convives, à la saveur d'un mets. Ce fut très bien ainsi.

* * *

Au dessert, M. Maurer, président du conseil d'administration, salua ses invités. Il adressa ensuite un hommage mérité à ses collègues. Après avoir résumé les caractéristiques du bateau, narré quelques souvenirs, M. Maurer insista non sans fierté sur ce fait que, coûtant 1 million et 60.000 francs, le Grenet a versé à l'industrie et à la main-d'œuvre du pays la totalité de cette somme à 5000 francs près.

* * *

Les invités montèrent enfin sur le pont, balayé par la brise. Après avoir salué les grèves, le vapeur revint dans l'admirable lumière d'août. Le lac de Bret avait emprunté les bleus ardents du Sud. Quelle fête pour les yeux !

Et l'on répétait en se quittant ces paroles d'un poète :

Bleu lac de Bret
Toujours le même,
Du firmament miroir parfait ;
Plus l'on te voit et plus l'on t'aime,
Bleu lac de Bret.

Plagiaire.

Tailleurs d'antan. — Jean Aicard, du temps qu'il était encore étudiant, avait déjà un admirateur dans la personne de son tailleur, vieux bonhomme établi rue St-Louis-en-l'Ile.

— Vous arriverez loin, monsieur ! disait le tailleur au futur poète, qui lui récitait quelques vers de jeunesse... pour le payer.

Cependant, un jour vint où le pauvre tailleur, à bout de crédit, tenta une humble remontrance :

— Monsieur, vous devriez me payer le neuf, au moins le neuf... Voyez, je ne suis pas exigeant ! Je vous répare le vieux pour rien du tout...

Alors Jean Aicard, d'un geste prompt, arracha à son veston usagé un bouton tout luisant d'usure :

— Mon cher M. X..., ne voudriez-vous pas me réparer ce bouton ?

— Et comment cela, monsieur ?

— En y ajoutant un veston, pardi !